

UCUJP 2S24

À distance

Programme de la formation

Les participants soumettent au formateur les jurisprudences sur lesquelles ils souhaitent échanger.

Le formateur sélectionne la **jurisprudence la plus actuelle** autour des thèmes définis ci-dessous. Il procède, en préambule, au rappel des règles de procédure concernées et met en avant l'intérêt de cette jurisprudence, ainsi que les réflexes à acquérir autour d'une liste de réflexes pour faciliter la compréhension et l'apprentissage.

Le formateur répond aux questions des participants lesquels sont invités à faire part de leur expérience locale dans l'exercice de leurs fonctions d'avocats au sein de leur Cour d'appel.

Le formateur rappelle enfin la **méthode pour faire une synthèse** de ces jurisprudences et permettre la publication par un des participants.

Bénéficiez de l'expertise d'un praticien reconnu en procédure civile et spécialiste de la procédure d'appel qui dans sa méthode d'apprentissage procède de la façon suivante :

- Présentation des jurisprudences proposées
- Sélection des jurisprudences
- Rappel des règles de procédure concernées
- Synthèse de l'apport des jurisprudences
- Définition du réflexe procédural
- Méthode pour publier une synthèse des jurisprudences

Bonus : les travaux sont synthétisés et publiés une fois par semaine sur tous nos réseaux !

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Méthode de **synthèse de jurisprudence**.

Fourniture d'un support contenant **200 réflexes de procédure civile indispensables** pour les praticiens.

MODALITES D'ÉVALUATION

Formulaire d'auto-positionnement pré et post formation.

Production semestrielle par chaque apprenant d'un décryptage d'une jurisprudence.

INFORMATIONS SUR L'ACCESSIBILITE

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION